



Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

Les Jeux Olympiques, une période festive et exigeante

Dans quelques semaines, du 26 juillet au 11 août, nous accueillerons des athlètes et des spectateurs du monde entier au stade Pierre Mauroy dans le cadre des Jeux Olympiques. La proximité du stade et d'une partie de ses accès conduit la municipalité, en collaboration avec l'État et les autorités locales, à **s'engager pour que cet événement soit une pleine réussite, et à tout mettre en œuvre pour qu'il puisse se dérouler dans les meilleures conditions, en assurant la sécurité et le bien-être de tous**, athlètes, encadrants, spectateurs et habitants.

Cette organisation est l'occasion d'actualiser notre Plan Communal de Sauvegarde -PCS- et attirer votre attention sur les dispositions prises à cet égard et les moyens mis à disposition. **Des risques majeurs pèsent sur la population**, qu'ils soient naturels et amplifiés par le dérèglement climatique, technologiques, ou intentionnels, portant atteinte aux personnes ou aux biens.

Afin que ce plan soit mieux connu et partagé, **nous vous en proposons une présentation lors d'une réunion publique**. Nous évoquerons également la possibilité de mettre en place une réserve communale de sécurité civile (sur la base du bénévolat) :

**le jeudi 30 mai à 19:00
à la Salle Grémaux**

À la suite, un livret sera distribué pour récapituler les risques et les moyens à mobiliser collectivement et individuellement en cas d'événement.

Cet événement olympique reste avant tout une fête. Nous sommes heureux d'avoir obtenu le label *Terre de Jeux* et plus de cent-vingt places pour que des jeunes lezennois puissent assister aux matchs de basket et de handball.

Les finances des communes sous contrainte et dans l'incertitude

Depuis 2022 et la montée de l'inflation sur l'énergie et les produits alimentaires, le budget communal absorbe les hausses, sans les répercuter sur les tarifs pour les enfants et les familles, et sans toucher au **taux communal de la taxe foncière**, seul levier possible d'augmentation des recettes pour la commune.

Ce choix, qui diminue nos capacités d'autofinancement, nous le faisons délibérément, pour ne pas peser sur les budgets des familles.

Parallèlement, nous avons fait des efforts importants sur nos dépenses de fonctionnement, afin de compenser les hausses subies de chauffage et d'électricité. Notre volonté est de maintenir la large palette de services de la commune qui font son attrait.

Chacun peut observer dans de nombreuses communes des hausses de taux d'imposition ou des hausses de tarifs. Nous avons évité cela car nous avons, jusqu'en 2022, une forte capacité d'épargne et d'autofinancement grâce à une taxe foncière importante provenant en grande partie des entreprises, ce qui est rarement le cas ailleurs.

Lezennes est au cœur d'un système économique et commercial qui poursuit son développement et cela aura encore des conséquences positives pour nos recettes communales dans les deux ou trois ans à venir. Pas de quoi nous dispenser de poursuivre les efforts mais cela devrait nous permettre de réguler nos investissements. Comme toutes les collectivités et les entreprises, et comme tout un chacun, nous dépendons de facteurs extérieurs et de l'augmentation des prix des marchés de biens et de services.

La prudence reste donc de mise dans les mois à venir.

Réunion publique



Plan Communal
de Sauvegarde

Judi 30 mai 2024

19:00

Salle Grémaux

- Entrée libre -

L'espace public, mieux l'aménager, mieux le partager

Les trottoirs, les voyettes (nombreuses à Lezennes), les places et les placettes, les parkings et les divers espaces verts font l'objet de fortes attentes et doivent répondre à des besoins qui évoluent. De nouvelles occupations de l'espace public se font jour : points d'apport volontaire, espaces vélos et trottinettes, espaces arceaux et box à vélo, bornes de rechargement pour véhicules électriques à venir. **Tout cela doit s'inscrire dans le respect des normes pour le cheminement des personnes à mobilité réduite.**

Conforter la place de la nature en ville est une priorité au regard de la charte de l'espace public promue par la Métropole dans ses compétences « voirie ». Nous y souscrivons pleinement.

La place du végétal et des arbres, en particulier à l'échelle de notre ville, est tout à fait conséquente. Elle fait l'objet de nouvelles attentes, qui doivent tenir compte des aménagements existants dans des espaces contraints. Si la voiture et la voirie sont majoritaires dans l'espace public, on observe que les espaces verts occupent une place importante et globalement répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Dans ce contexte, nous voulons :

Augmenter la place du végétal sur les espaces publics en respectant les conditions de son développement et en assurant une bonne gestion, ce qui nous amène à des compromis.

Pour les prochains travaux de voirie, nous nous inscrivons, avec la MEL, dans une végétalisation accrue avec, quand c'est possible, la plantation d'arbres (sous réserve des contraintes techniques de réseaux, largeur de trottoirs, etc.). Nous consulterons à nouveau les riverains très prochainement, notamment sur le prochain secteur Jean Jaurès, Monnet et Jeanne d'Arc.

Sanctuariser et renforcer des espaces verts existants, sous formes de jardins et d'aménagements paysagers, côté chemin de Meurchin et à proximité de la rue Monnet, pour garder ces espaces boisés et planter autant que possible dans ces endroits propices à leur épanouissement.

Végétaliser à chaque fois que c'est possible, partout dans la ville, par la promotion de la végétalisation des façades qui doit s'accélérer, par l'implantation et l'entretien d'espaces nature dans les écoles, avec notamment un coin nature d'ampleur au sein du groupe scolaire Irène Joliot Curie (démarrage à la rentrée 2024 en partenariat avec la MEL), par l'engazonnement des allées du cimetière, pour lequel un test démarrera dès que possible.

Nos expériences passées, et celles des autres villes, doivent nous éclairer et nous permettre de choisir ce qu'il convient de faire, particulièrement lorsque le problème est complexe. C'est le cas des arbres du parking de la salle Georges Brassens, dont les racines soulèvent le bitume et les pavés. Nous consulterons les habitants intéressés pour évoquer ce qui est envisageable.



La citoyenneté : de la France à l'Europe

Je souhaite que nous soyons nombreux à nous exprimer, toutes générations confondues, afin de faire un choix pour l'avenir de l'Europe le 9 juin. Il n'y a qu'un tour à cette élection au scrutin proportionnel, et donc, il n'y a pas de "rattrapage" possible.

C'est à nous de décider ce que doit devenir l'Europe.

C'est à nous de décider si la France peut compter sur l'Europe et si l'Europe peut compter sur la France qui, il faut le rappeler, a été un pays fondateur de cette démarche d'union pour un destin commun.

D'ici là nous nous retrouverons à la Braderie et à la Fête de la Pierre le dimanche 02 juin.

Didier DUFOUR
Maire de Lezennes